



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, de la Vallée-de-l'Or, de Témiscamingue
Ville de Rouyn-Noranda | Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Un soutien financier pour 15 projets artistiques et littéraires en Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda, le 17 janvier 2023 - Le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, les MRC **d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, de la Vallée-de-l'Or** et de **Témiscamingue**, ainsi que la Ville de **Rouyn-Noranda**, en collaboration avec le **Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue**, sont heureux d'annoncer un soutien de 242 700 \$ à 13 artistes et 2 organismes artistiques dans le cadre du *Programme de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue*.

Les artistes qui reçoivent une aide pour réaliser leurs projets sont : **François Charette** (Rouyn-Noranda), **Karl Chevrier** (MRC de Témiscamingue) **Geneviève Crépeau** (Rouyn-Noranda), **Eric Gagnon** (MRC de la Vallée-de-l'Or), **Suzie Gagnon** (MRC de Témiscamingue), **Geneviève Hardy** (MRC d'Abitibi), **Dominic Lafontaine** (MRC de Témiscamingue), **Guillaume Laroche** (Rouyn-Noranda), **Guylaine Magny** (MRC d'Abitibi), **Beatriz Mediavilla** (Rouyn-Noranda), **Anne Théberge** (Rouyn-Noranda), **Joséane Toulouse** (Rouyn-Noranda) et **Alexander Walosik** (MRC de la Vallée-de-l'Or).

Les projets des organismes suivants sont soutenus : le **Théâtre du Tandem** (Rouyn-Noranda) et **l'Agora des arts** (Rouyn-Noranda).

Il est à noter que parmi les projets soutenus, deux artistes reçoivent une première bourse grâce à une [bonification financière](#) des ententes territoriales accordée par le Conseil.

Processus de sélection

Le titre des projets et le montant accordé à chacun d'eux se trouvent en annexe. Les demandes ont été analysées par un comité composé de pairs, réunis par le Conseil, œuvrant dans différents secteurs artistiques. Les projets ont été sélectionnés au mérite, sur la base de leur excellence, de leur adéquation aux objectifs du programme, et en fonction des disponibilités budgétaires des partenaires.

À propos Programme de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue

Ce programme est issu d'une entente triennale conclue en 2021 entre le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, les MRC **d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, de la Vallée-de-l'Or** et de **Témiscamingue**, ainsi que la Ville de **Rouyn-Noranda**, en collaboration avec le **Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue**. Un montant de 590 000 \$, réparti sur trois ans, a été investi par les partenaires pour soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité. Ce montant comprend la bonification financière apportée par le Conseil pour l'octroi de premières bourses. Il s'agissait du deuxième appel à projets pour cette entente.

Source :

Marie-Élaine Dontigny Morin
Agente de développement
Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
dev@ccat.qc.ca
Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Instagram](#)

Renseignements :

Kassandra Nadeau-Lamarche
Conseillère en communication
Conseil des arts et des lettres du Québec
kassandra.nadeau-lamarche@calq.gouv.qc.ca
Suivez-nous sur [Facebook](#), [Instagram](#) et [Twitter](#)

Annexe – Description des projets soutenus

Soutien aux projets des artistes, des écrivaines et des écrivains professionnels –

Total : 202 700 \$

- **François Charette** reçoit 18 000 \$ pour la postproduction de son court-métrage de fiction d'horreur expérimental intitulé *S'enfoncer*.
- **Karl Chevrier** obtient 18 000 \$ pour l'organisation d'une activité d'initiation à l'art avec les jeunes de la Première Nation de Timiskaming.
- **Geneviève Crépeau** récolte 18 000 \$ pour effectuer la recherche, la création et l'enregistrement du sixième album musical du duo Geneviève et Matthieu
- **Eric Gagnon** se voit attribuer 16 700 \$ pour *Le Décalogue abitibien*, une pièce de théâtre multimédia ayant pour thème la masculinité toxique.
- **Suzie Gagnon** obtient 18 000 \$ pour la création des illustrations du récit biographique *Les lettres perdues* de Carmelle Adam.
- **Geneviève Hardy** se voit attribuer 15 400 \$ pour la production d'un corpus de six œuvres basé sur un processus de médiation culturelle ayant pour thème la dimension intrinsèque de l'identité.
- **Dominic Lafontaine** reçoit 7 000 \$ pour *La ville de Tolédère aime ses enfants*, un projet d'art numérique narratif utilisant l'intelligence artificielle ainsi que des générateurs d'image et de texte.
- **Guillaume Laroche** se voit attribuer 18 000 \$ pour réaliser la captation de six réarrangements de pièces issues de son album *Et si le feu s'éteint* en collaboration avec d'autres artistes.
- **Guylaine Magny** obtient 9 500 \$ pour la création d'un corpus d'œuvres mettant en lumière les traces laissées par les éléments sur l'écosystème forestier.
- **Beatriz Mediavilla** récolte 14 700 \$ pour la réalisation d'un film poétique documentant le travail de la danseuse Monique Léger.
- **Anne Théberge** reçoit 14 700 \$ pour la réalisation d'un projet d'exploration, de création et diffusion en peinture et dessin parcourant l'univers sensoriel et créatif de personnes adultes autistes.
- **Joséane Toulouse** obtient 18 000 \$ pour l'écriture de *Nos avant*, un roman explorant les liens transgénérationnels entre les protagonistes et leurs ancêtres autochtones.
- **Alexander Walosik** se voit attribuer 16 700 \$ pour la création de *KaraoMania*, une pièce de théâtre musicale ralliant comédie, interaction avec le public et lutte professionnelle.

Soutien aux organismes artistiques professionnels – Total : 40 000 \$

- Le **Théâtre du Tandem** obtient 20 000 \$ afin d'effectuer une recherche sur le potentiel scénographique en milieu communautaire rural.
- L'**Agora des arts** reçoit 20 000 \$ pour l'organisation d'une résidence de création jumelant des artistes autochtones et allochtones pour la création d'une œuvre théâtrale jeunesse.